



L'immigration marocaine en provenance du Souss vers la France



Préparé par : Abdelhamid JBARI

Master Métiers et Pratiques des Médias

Encadrement : Mr. Elkbir ATOUF

2012-2013

SOMMAIRE

- INTRODUCTION

I- LA PREMIERE ETAPE DE L'IMMIGRATION MAROCAINE VERS LA FRANCE 1910-1956 ET LA POSITION DES AUTOCHTONES SOUSSIS DANS LA POPULATION MIGRATOIRE:

- 1- *La présence des premiers immigrés marocains en France (Autochtones Soussis):*
- 2- *L'impact des deux grandes guerres mondiales sur l'immigration marocaine vers la France :*
- 3- *Les arrière-plans politiques de la priorité accordée à la région Souss et son impact sur la composition de la population migratoire en France.*

3-1 - Les arrière-plans politiques de la priorité accordée à la région du Souss

3-2 - L'impact de cette immigration programmée sur la composition de la population migratoire marocaine en France et la domination des immigrants soussis :

II- LA DEUXIEME VAGUE DE L'IMMIGRATION MAROCAINE VERS LA FRANCE APRES L'INDEPENDANCE ET LE ROLE JOUE PAR FELIX MORA DANS LE SOUSS ET LE MOYEN ATLAS.

2-1 Les régions "Souss" et "Moyen Atlas" la cible de Félix Mora

2-2 Le changement de nature d'immigration

- CONCLUSION

INTRODUCTION

L'immigration marocaine vers la France ne date pas d'un passé récent. C'est vers 1910 -avant l'instauration du protectorat- que l'on peut situer le début d'une migration dite " insignifiante"¹ qui a marqué le commencement du mouvement migratoire des Marocains vers ce pays considéré comme "première destination pour des raisons historiques, politiques, culturelles et économiques"². En effet ce phénomène de migration marocaine vers la France a été déclenché manifestement avec le début de la première guerre mondiale : «Pendant la Grande Guerre (1914-18), le recrutement par les autorités coloniales françaises de dizaines de milliers de soldats et de travailleurs fut le déclencheur du flux migratoire qui n'a pas cessé depuis»³. Cependant, cette "migration militarisée"⁴ - qui avait un grand impact sur la population marocaine - a été suivi d'un autre recrutement renforcé durant la guerre de 39-45 ; «pendant la première et la seconde guerre mondiale, un manque de main-d'œuvre urgent en France a abouti au recrutement actif des dizaines de milliers d'hommes pour les usines, les mines et l'armée française ... pendant la première guerre mondiale, au moins 80.000 hommes étaient recrutés en tant que soldats ou en tant que travailleurs coloniaux. et pendant la deuxième guerre mondiale, entre 80 et 90.000 hommes»⁵.

1 - Elkbir Atouf, «Les Marocains en France de 1910 à 1965: histoire d'une migration programmée », in *MIGRANCE*, n 24, deuxième trimestre, version électronique 2005, , page 62

2 - Abderrahim Lamchichi, «L'immigration marocaine en France, changements et ruptures », in *CONFLUENCES Méditerranée* – version électronique N° 31 AUTOMNE 1999, p147

3 - Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh « Un siècle d'émigration marocaine vers la France : Aperçu historique » , in *Papeles de Geografía*, 51-52 (2010), p 55

4 - Elkbir ATOUF, *ibid*, p.62

5 - Elkbir ATOUF, *Migrations et représentations et sociologie rurale dans l'histoire du Maroc*, universités Ibnou Zohr-Agadir, avril 2012, p 55.

Pour plusieurs raisons et selon les spécialistes, ces vagues d'émigration successives jusqu'aux années soixante ont été instrumentalisées et considérées comme un outil de gestion de la situation sociopolitique «C'est ainsi que nous sommes en présence d'une immigration programmée »⁶.

La région du sud marocain (Souss) a bénéficié avant toute autre région d'une favorisation vers l'immigration, tout en privant les autres zones des départs. Les autochtones soussis ont présenté la majorité des marocains présents en France pendant une large période qui a commencé dès le début du XX siècle jusqu'aux années 1970.

Selon les références consultées, deux étapes considérables ont marqué l'immigration marocaine, «la première allant de 1912 à 1956, la seconde commençant après l'indépendance du Maroc et prenant son essor à partir de la signature de la convention franco-marocaine de 1963»⁷.

L'objectif de cette recherche sera donc de mettre le point sur La position Des autochtones soussis dans la population migratoire pendant La première et la deuxième étape de l'immigration marocaine vers la France, puis sur Le rôle joué par L'immigration programmée et la priorité accordée à la région du Souss pendant les deux guerres mondiales tout en mettant l'accent sur Les arrière-plans politiques de cette faveur et son impact sur la structure de la population migratoire marocaine en France qui était dominée par les immigrants originaires du Souss pendant une longue durée. Puis on finira par une petite analyse du changement qui a touché la nature de l'émigration marocaine sur le territoire français.

⁶ Elkbir Atouf, << Les Marocains en France>>,op.cit., page 62

⁷ **Mustapha Belbah, Patrick Veglia**, << Pour une histoire des migrations marocaines en France >> in *MIGRANCE*, n 24, deuxième trimestre, version électronique 2005, page 62

I- *LA PREMIERE ETAPE DE L'IMMIGRATION MAROCAINE VERS LA FRANCE 1910-1956 ET LA POSITION DES AUTOCHTONES SOUSSIS DANS LA POPULATION MIGRATOIRE:*

1- la présence des premiers immigrés marocains en France (Autochtones Soussis):

Le processus du mouvement migratoire marocain fut commencé avant l'instauration du protectorat «La présence en France des pionniers de l'immigration marocaine ... fut signalée en 1909-1910 selon Ray (JOANNY RAY, 1937), bien avant l'établissement du protectorat français au Maroc»⁸.

Par ailleurs ces travailleurs recrutés dans le cadre de main-d'œuvre ont été des autochtones **soussis** comme le soulignait MOHAMED BEKRAOUI «une dizaine d'autochtones soussis dans une usine métallurgique nantaise»⁹.

Ces marocains habitaient le territoire d'Agadir ont été alors parmi les premiers qui ont découvert la France moderne industrielle, alors que les vraies vagues de l'émigration marocaine vers ce pays n'ont commencé qu'après l'instauration du protectorat français sur le Maroc en 1912 et qui a contribué avec des les circonstances historiques diverses au déclenchement d'une émigration intensive, à cause du besoin excessif en soldats et en travailleurs pour soutenir les dépenses des guerres françaises.

⁸ Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh., op. cit., p 57

⁹ Ibidem.

2- l'impact des deux grandes guerres mondiales sur l'immigration marocaine vers la France :

Plusieurs spécialistes reconnaissent le rôle joué par les deux grandes guerres mondiales dans le déclenchement des flux migratoires marocains vers la France. Pendant la première guerre mondiale une dizaine de milliers de soldats et travailleurs ont été recrutés par les autorités coloniales. Le nombre était beaucoup plus significatif «C'est ainsi que l'effort fourni pendant la guerre de 1914-1918 est estimé à 85 000 travailleurs et soldats marocains qui ont séjourné en France»¹⁰, ce qui permet de parler d'une émigration «militarisée» comme premier aspect de l'émigration marocaine vers la France. En outre pendant la deuxième guerre mondiale de 39-45 un nombre plus important de marocains a été recruté à nouveau pour soutenir l'effort de guerre française, «Quant au recrutement opéré pendant la Seconde Guerre mondiale, il fallait compter sur un effectif minimum situé entre 70 et 90000 militaires marocains selon les documents disponibles. Sans oublier toutefois les soldats marocains qui ont participé aux diverses guerres de décolonisation en Afrique ou en Asie. D'autant plus que la concurrence fut rude avec l'Espagne qui a enrôlé durant la guerre civile (1936-1939) plus de 87 000 Marocains dans les troupes franquistes, si l'on en croit des sources espagnoles officielles»¹¹.

Selon des historiens spécialistes, ces recrutements ont été programmés par les autorités coloniales pour des objectifs bien déterminés tout en accordant le droit aux recrutements à des régions spécifiques et particulières. Notamment la région de Souss.

¹⁰ Elkbir Atouf, «Les Marocains en France...», op.cit.,p63

¹¹ Ibidem.

3- Les arrière-plans politiques de la priorité accordée la région de Souss et son impact sur la composition de la population migratoire en France :

3-1 - Les arrière-plans politiques de la faveur accordée à la région du Souss :

Il est important de mentionner que les autorités coloniales visaient sans aucun doute des objectifs qui sont strictement politiques.

En procédant à ces recrutements programmés, l'État français arriverait à assurer la pacification et la sécurité du Maroc colonial et surtout dans les régions les plus conflictuelles «Les départs marocains en France étaient limités au sud marocain (situation similaire à celle de la Kabylie en Algérie), notamment la région qualifiée administrativement de territoire d'Agadir qui reste le principal foyer d'émigration»¹².

D'une part, ces recrutements ont permis aux autorités coloniales françaises de dissoudre les structures et les rapports des tribaux qui ont prouvé d'une résistance acharnée à l'ordre colonial, notamment dans les régions montagnardes et méridionales comme l'affirme E. ATOUF : «Le premier Résident général, Lyautey (1912-1925), a largement favorisé et orienté cette " région berbère" du sud marocain, non " pacifiée " encore vers l'émigration, tout en interdisant les départs des zones " pacifiées " (.....) L'émigration ici est un moyen certain de disloquer les rapports sociaux et de vider ainsi cette région de sa population masculine active et résistante. D'ailleurs, il est prouvé que les premiers Marocains recrutés par le STC (Service des Travailleurs Coloniaux, 1916-1918),

¹² Elkbir Atouf, «Les Marocains en France...», op. cit., p 64

étaient tous originaires de cette région du sud marocain»¹³. D'une autre part, la France coloniale a voulu aussi éviter les pertes en vies humaines françaises et les coûts financiers exorbitants susceptibles de provoquer une opposition à l'entreprise coloniale¹⁴.

Tous ces éléments qu'on a évoqués confirment que cette faveur accordée à cette région était définie par rapport aux vrais motifs politiques.

D'ailleurs, Cette faveur a influencé la structure de la population migratoire marocaine dominée par les autochtones soussis pendant une longue période dans l'histoire de l'émigration marocaine.

3-2 - L'impact de l'immigration programmée sur la composition de la population migratoire marocaine en France et la domination des immigrés originaires du Souss :

L'immigration marocaine a été dominée par les originaires du sud marocain notamment la région du Souss pendant une longue durée «plus de 90 % de Marocains présents en France avant 1942 sont originaires de cette région, 80 % environ pour la période 1942-1956 et un peu plus de 70 % au milieu des années 1960 »¹⁵.

En analysant ces chiffres donnés on peut bien constater cette domination sur la structure de la population des immigrés marocains en France. Mais cette domination se diminuera après la signature de la convention de la main d'œuvre notamment en 1963, en y introduisant un important contingent de Marocains originaires de différentes régions comme le nord et nord-ouest du Maroc.

¹³ Ibidem

¹⁴ Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh ,op. cit., p 58

¹⁵ Elkbir Atouf, << Les Marocains en France...>>, op. cit., p 64

II- *LA DEUXIEME VAGUE DE L'IMMIGRATION MAROCAINE VERS LA FRANCE APRES L'INDEPENDANCE, ET LE ROLE JOUE PAR FELIX MORA DANS LE SOUSS ET LE MOYEN ATLAS :*

2-1 Les régions "Souss" et "Moyen Atlas" la cible de Félix Mora :

Après l'indépendance, Félix Mora s'était rendu au Maroc pour chercher de la main d'œuvre. Il recrutait essentiellement dans les régions amazighophones, le Souss et le Moyen Atlas pour travailler souvent dans les mines

Félix Mora a recruté un bon nombre de main d'œuvre dans ses régions cibles comme il affirme : «en effet, lorsque le bassin Nord-Pas-de-Calais fait à nouveau appel à de la main d'œuvre marocaine, c'est moi qui suis chargé d'aller sur place. Ainsi de 1956 à 1977, j'ai recruté 78 000 marocains et j'ai géré 33 cités de célibataires»¹⁶.

Dans la mémoire populaire marocaine Mora est resté l'un des repères historiques de cette période intitulée (l'époque de Mora). Il était un entrepreneur français qui a réellement existé, «Celui qui marque encore l'imaginaire populaire marocain du sud, celui qui parcourt le désert de Sous et recueille toutes les informations et les adresses des candidats à l'émigration, et ce, depuis le nord de la France. Après ses grandes tournées, des milliers de Marocains se précipitent sur les lieux de recrutement en passant des journées entières à attendre le messie qui vient ou qui ne vient pas, sous un soleil de plomb, rêvant d'une éventuelle sélection»¹⁷. Ces recrutements ont renforcé l'effectif bien distingué des originaires de la région Sous dans la population migratoire marocaine résidente en France.

¹⁶ Voir Elkbir ATOUF, *L'Histoire de l'émigration marocaine au bassin minier du Nord pas-de-calais (1917-1987)*, Institut royal de la Culture Amazighe 2010. P 58

¹⁷ Ibidem

2-2 Le changement de nature d'immigration :

Après le déclenchement de l'immigration instrumentalisée avec des contrats de travail notamment «Depuis le 1er juin 1963, date de la première convention de main d'œuvre et du premier protocole sur la formation professionnelle, l'activité diplomatique entre la France et le Maroc, concernant le flux migratoire s'est traduite par l'adoption de plus d'une vingtaine d'instruments c'est-à-dire des accords, des procès verbaux, des conversations, des conventions, des arrangements administratifs»¹⁸.

Malgré que L'immigration a été ouverte pour l'ensemble du pays «les premières vagues migratoires des années 60 et 70 touchaient davantage des couches paysannes — principalement les régions du Souss, du Rif oriental et du Nord-Est. Les régions marocaines traditionnellement les plus touchées par l'émigration vers l'Europe sont le Nord-Est (Oujda, Berkane, Nador) et le Sud-Est (Agadir et le Souss) (...) Cependant, les statistiques des années 80 et 90 font apparaître, au sein des candidats à l'émigration et des diverses communautés marocaines déjà établies en France et en Europe»¹⁹.

Cette période est caractérisée par un changement de nature, d'une immigration temporaire et individuelle à une migration durable et collective qualifiée d'une "migration de peuplement"²⁰. On parle d'une migration familiale qui a marqué l'évolution du mouvement migratoire marocain en France. «De 1963 à 1995, environ 310 686 Marocains sont entrés en France dans le cadre du regroupement familial. Le nombre d'effectifs de l'immigration familiale marocaine, n'a connu son ampleur importante qu'à

18 Site web (AMF), l'Association des Marocains en France << L'immigration marocaine du point de vue du pays d'origine>> <http://amf.chez.com/migrationmaro.htm>

19 Abderrahim Lamchichi, op.cit., p153

20 Ibid. p149

partir de 1973»²¹, avant que la crise économique entraîne l'arrêt officiel de l'immigration en 1974, sauf pour les cas de regroupement familial et de droit d'asile.

En faisant la comparaison entre le recensement de 1954 et celui de 1999 on constate une progression massive au niveau de l'effectif des deux populations migratoires marocaine et algérienne résidants à la France «Lors du Recensement de 1954 le nombre de la population algérienne en France atteignait 211 675, ce qui fait que l'effectif algérien a presque triplé en 30 ans. Alors que ce même dernier Recensement établissait la présence de 10 734 Marocains seulement»²². En revanche et selon le recensement de 1999 ²³, la communauté étrangère marocaine compte presque (522 504 ressortissants), arrivé en troisième rang après L'Algérie (574 208) et le Portugal (571 874) ressortissants.

La France désormais le pays qui abrite la plus grande population d'origine marocaine résidant légalement à l'étranger (plus de 1.025.000) en 2002 comme le signale ce fragment de ce tableau²⁴.

Tableau 1: Évolution des populations d'origine marocaine dans des pays ouest-européens (Population enregistrée, toutes nationalités, y compris la deuxième et troisième génération)

France	Pays-Bas	Belgique	Allemagne	Espagne	Italie	Total
1.025.000 (2002)	316.000	214.000 (2002)	73.000 (2004)	397.000	253.000 (2004)	2.278.000

Sources: El Mansouri 1996 (F, PB, B, G 1968 - 1990); Basfao & Taarji 1994 (IT 1982, 1990); National Statistical Services (B et F 1998; PB, G, ES, IT 1998 et 2005); López García 1999 (ES 1968-1990) ; IOM & Fondation Hassan II 2003 (B et F 2002).

²¹ AMF <<Les caractéristiques de l'immigration marocaine en France>> op.cit.

²² Elkbir Atouf, <<Les Marocains en France>>, op.cit., page 63

²³ ENCYCLOPÉDIE ENCARTA << Population France >> , Microsoft Corporation 2009

²⁴ Un extrait d'un tableau téléchargé sur le site : <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=582>

CONCLUSION

Pour conclure, on peut dire que l'immigration marocaine en provenance du Souss (territoire d'Agadir) vers la France a commencé avant même le protectorat, avec une dizaine d'ouvriers originaires de cette région qui se trouvent déjà à Nantes. Ceux-ci ont été les premiers qui ont pu découvrir la France moderne et industrielle de ce temps.

Par ailleurs le Souss a été aussi ciblé par une immigration programmée et militarisée, instaurée par la France coloniale pour des raisons strictement politiques, ce qui a permis aux originaires du Souss de bénéficier d'une autre opportunité pour partir ailleurs vers la France. Par conséquent les immigrés originaires du Souss ont dominés sur l'ensemble de la composition des Marocains en France pendant une longue période, jusqu'aux années 1970-1980 quand l'immigration a été ouverte pour toutes les régions marocaines dès la signature de la convention de la main d'œuvre en 1963 et qui introduit à côté des Marocains originaires de Souss un important contingent de Marocains originaires des régions nord et nord-ouest du Maroc. Le recours à la main d'œuvre Marocaine n'a pas cessé d'augmenter. De l'immigration militaire à celle saisonnière puis au regroupement familiale qui a passé dans son développement à un rythme plus soutenu après 1974.

Actuellement les marocains résidents en France occupent souvent des emplois dans l'industrie et dans les services, ils sont surtout concentrés dans les grandes agglomérations urbaines, et plus particulièrement à Paris et dans les métropoles du Sud-Est. Ils se caractérisent par une fécondité nettement plus élevée que la moyenne nationale et contribuent, de ce fait, à soutenir la natalité française.

Les références :

Les photos utilisées dans la page de garde sont téléchargées par les liens suivants en juin 2013

- 1- Les militaires : http://www.rfi.fr/actufr/articles/106/article_73598.asp
- 2- Les mineurs : <http://www.yabiladi.com/articles/details/2116/france-journees-nationales-luttes-l-immigration.html>

Les ouvrages :

- Elkbir ATOUF, *Migrations et représentations et sociologie rurale dans l'histoire du Maroc*, universités Ibnou Zohr-Agadir, avril 2012
- Elkbir ATOUF, *L'Histoire de l'émigration marocaine au bassin minier du Nord pas-de-calais (1917-1987)*, Institut royal de la Culture Amazighe 2010
- ENCYCLOPEDIE ENCARTA << Population France >>, Microsoft Corporation 2009

Les versions électroniques sous forme de PDF :

- *MIGRANCE, UN SIECLE DE MIGRATIONS MAROCAINES*, n 24, deuxième trimestre, version électronique 2005.
www.generiques.org/images/pdf/Migrance_24.pdf
- Abderrahim Lamchichi, <<L'immigration marocaine en France, changements et ruptures >>, in *CONFLUENCES Méditerranée*, N° 31 AUTOMNE 1999
www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/9_31_10.pdf
- Mmed Moha Bokbot et Ali Faleh << UN siècle d'émigration marocaine vers la France : Aperçu historique >>, in *Rapeles de Geografía*, 51-52 (2010)
<http://revistas.um.es/geografia/issue/view/9671>

Les liens électroniques :

- <http://amf.chez.com/migrationmaro.htm>
- <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=582>